



Interdiction de fumer devant les entrées

Rubrique : questions-réponses - Date : lundi 8 janvier 2007

Doit-on veiller également à ne pas laisser les fumeurs fumer devant les entrées des locaux où il y a généralement une forte concentration de fumée.

Réponse :

- Aucune réglementation, à ce jour, ne se préoccupe de ce genre de cas, mais le législateur devra nécessairement entendre les récriminations de plus en plus nombreuses liées à ce type de pollution.